

CONSEIL ADMINISTRATION DU 4 MARS 2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'an deux mil vingt-six, le 04 mars à 10h00, le Conseil administration légalement convoqué le 18 février 2026, s'est réuni sous la présidence de M. Christophe DUPRAT, Président.

Etaient présents :

M. Christophe DUPRAT, M. Patrick BOBET, M. Gérard CHAUSSET, M. Olivier ESCOTS, M. Patrick PAPADATO, Mme Béatrice DE FRANCOIS.

Etaient excusés et représentés :

M. Stéphane MARI à M. Christophe DUPRAT, Mme Isabelle RAMI à M. Olivier ESCOTS.

La séance est ouverte

Affaire 2026/02/01F

Reprise anticipée des résultats - Fourrière

Reprise anticipée des résultats - Exercice 2025 - Budget principal de la fourrière – Budget annexe du stationnement

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.1612-12 et R1612-54,

Vu la loi n° 99-1126 du 28 décembre 1999 modifiant le code des collectivités territoriales et relative à la prise en compte du recensement général de la population de 1999 pour la répartition des dotations de l'Etat aux collectivités locales,

Considérant que les instructions budgétaires et comptables dites "M57" et "M4" prévoient que les résultats d'un exercice sont affectés après leur constatation qui a lieu lors du vote du compte administratif,

Considérant que ces résultats doivent être justifiés par :

- une fiche de calcul prévisionnel établie par l'ordonnateur et attestée par le comptable public,
- une balance et un tableau des résultats de l'exécution du budget produits et visés par le comptable public,

Considérant que les résultats de l'exercice 2025 du **budget principal de la fourrière** s'établissent comme suit :

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE
SECTION DE FONCTIONNEMENT	RESULTATS PROPRES A L'EXERCICE 2025	3 669 790,78	3 669 790,78	0
	RESULTATS ANTERIEURS REPORTEES (ligne 002 du BP)	0	0	0
	RESULTATS A AFFECTER	3 669 790,78	3 669 790,78	0
SECTION D'INVESTISSEMENT	RESULTATS PROPRES A L'EXERCICE 2025	914 097,78	715 932,67	-198 165,11
	SOLDE ANTERIEUR REPORTE (ligne 001 du BP)	0	480 030,94	480 030,94
	SOLDE D'INVESTISSEMENT CUMULE	914 097,78	1 195 963,61	281 865,83
REPRISE ANTICIPEE 2025	PREVISION D'AFFECTATION EN RESERVE AU 1068	0	0	0
	REPORT EN FONCTIONNEMENT EN RECETTES (R002)	0	0	0

Considérant que les résultats de l'exercice 2025 du **budget annexe du stationnement** s'établissent comme suit :

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE
SECTION DE FONCTIONNEMENT	RESULTATS PROPRES A L'EXERCICE 2025	30 846 252,11	31 666 651,13	820 399,02
	RESULTATS ANTERIEURS REPORTEES (ligne 002 du BP)	0	9 370 821,62	9 370 821,62
	RESULTATS A AFFECTER			10 191 220,64

SECTION D'INVESTISSEMENT	RESULTATS PROPRES A L'EXERCICE 2025	10 701 808,43	13 583 670,16	2 881 861,73
	SOLDE ANTERIEUR REPORTE (ligne 001 du BP)	4 662 898,78	0	-4 662 898,78
	SOLDE D'INVESTISSEMENT CUMULE	15 364 707,21	13 583 670,16	-1 781 037,05
	SOLDE DES RAR	1 054 553,54	0	-1 054 553,54
	BESOIN REEL DE FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT			-2 835 590,59

REPRISE ANTICIPEE 2025	PREVISION D'AFFECTATION EN RESERVE AU 1068	0	2 835 590,59	2 835 590,59
	REPORT EN FONCTIONNEMENT EN RECETTES (R002)	0	7 355 630,05	7 355 630,05

Considérant que si les comptes administratifs du budget principal de la fourrière et du budget annexe du stationnement font apparaître une différence avec les montants reportés par anticipation, l'assemblée délibérante devra procéder à leur régularisation et à la reprise du résultat dans la plus proche décision budgétaire suivant le vote des comptes administratifs,

Il est proposé au Conseil d'Administration de bien vouloir :

- 1. approuver les résultats prévisionnels de l'exercice 2025 à reprendre au budget primitif 2026 du budget principal de la fourrière comme suit :**

Résultat cumulé de la section de fonctionnement au 31-12-2025	0
Solde d'exécution cumulé de la section d'investissement au 31-12-2025	480 030,94
Besoin de financement de la section d'investissement	0
Couverture du besoin de financement 2025 (compte 1068)	0
Résultat de fonctionnement cumulé reporté au BP 2026 (R002)	0
Solde d'investissement cumulé reporté au BP 2026 (R001)	281 865,83

- 2. approuver les résultats prévisionnels de l'exercice 2025 à reprendre au budget primitif 2026 du budget annexe du stationnement comme suit :**

Résultat cumulé de la section de fonctionnement au 31-12-2025	10 191 220,64
Solde d'exécution cumulé de la section d'investissement au 31-12-2025	-1 781 037,05

Solde des restes à réaliser 2025	-1 054 553,54
Besoin de financement de la section d'investissement	2 835 590,59
Couverture du besoin de financement 2025 (compte 1068)	2 835 590,59
Résultat de fonctionnement cumulé reporté au BP 2026 (R002)	7 355 630,05
Solde d'investissement cumulé reporté au BP 2026 (D001)	-1 781 037,05

3. inscrire l'ensemble de ces montants dans les budgets primitifs 2026 du budget principal de la fourrière et du budget annexe du stationnement,
4. confirmer que la délibération d'affectation définitive du résultat devra intervenir après le vote des comptes administratifs du budget principal de la fourrière et du budget annexe du stationnement.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège social de METPARK le 4 mars 2026

Pour expédition conforme

Président



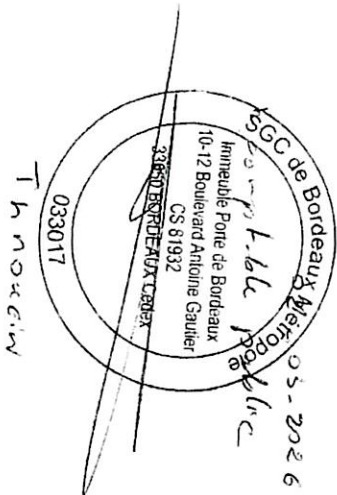
Christophe DUPRAT



SPA FOURRIERE

Feuille de calcul du résultat prévisionnel 2025

M E T P A R K		DEPENSES	RECETTES	SOLDE	
SECTION DE FONCTIONNEMENT		Résultats prévisionnels propres à l'exercice 2025	3 669 790,78	3 669 790,78	0,00
SECTION D'INVESTISSEMENT		Résultats prévisionnels propres à l'exercice 2025	914 097,78	715 932,67	-198 165,11



Nicolas ANDREOTTI
Ordonnateur
02/03/2026

Le 02.03.2026

